

# Compte rendu de la journée Débat Public

## LA SYLVICULTURE IRRÉGULIÈRE DANS LES FORÊTS COMMUNALES,

quelle gestion pour concilier les enjeux économiques et écologiques d'une forêt ?

**MERCREDI 30 NOVEMBRE 2016**

**Frasne-les-Meulières – Massif de la Serre**

Organisation / animation : Jura Nature Environnement – Willy Guillet

Intervenants :

- Julien Tomasini – Expert forestier, représentant ProSilva / AFI
- Michel Jacques – Agent Patrimoine du Triage de Moisey (sud-Serre)
- Leslie Constantin et Michel Bourgeois – Union des Communes Forestières du Jura
- Marion Hayot – Animatrice Natura 2000 Massif de la Serre
- Jean-Marie Dugand – président du SIVOM massif de la Serre
- Laurence Bernier – Maire de Frasne-les-Meulières

23 participants de profils très différents :

- Elus communaux et de communauté de communes : Frasne-les-Meulières, Amange, Dole, Montmirey-le-Château, Gredisans, Liesle et CAGD.
- Professionnels de la forêt publique ou privé, notamment ONF, ADEFOR et CRPF-FC
- Professionnels de l'environnement : animateurs de 3 sites Natura 2000
- Membres d'associations de protection de la nature : JNE, FNE-Fc, FNE bourgogne, Serre Vivante

Cette journée programmée dans le cadre du Plateau Débat Public fait échos aux 2 journées réalisées dans d'autres départements de Franche-Comté en partenariat avec ProSilva. Sur ce territoire, JNE a fait le choix d'orienter la thématique sur la gestion des forêts communales, puisque le massif forestier de la Serre est constitué à 80% de forêts communales, au nombre de 17. Par ailleurs, JNE travaille depuis 2 ans auprès de quelques-unes de ces communes avec le Grand Dole -animateur du site Natura 2000- et l'ONF pour la mise en place de Contrat forestier.

L'objectif de cette journée était donc de susciter l'appropriation par les communes et leurs citoyens des enjeux de la gestion forestière, notamment par la prise en compte de la multifonctionnalité d'une forêt (intérêt écologique, économique et social).

Les communes peuvent accompagner les pratiques de l'ONF en les confortant dans une démarche de prise en compte de cette multifonctionnalité, qui demande du temps, des compétences techniques nouvelles (besoin de formation) et surtout du recul (les cycles forestiers sont très longs).

La rencontre d'acteurs permet de favoriser l'échange, et les retours d'expériences réalisés tant sur forêt publique que privée.

C'est donc l'objet de cette journée Débat Public de faire croiser les regards sur la forêt en rassemblant différents acteurs de la gestion de la forêt publique, ainsi que ProSilva et l'Association Futaie Irrégulière, représentés par Julien Tomasini.

La commune de Frasne-les-Meulières nous a accueillis dans la salle du caveau où s'est déroulée la matinée de présentations et d'échanges.

Cette matinée en salle s'est déroulée comme suis : présentation du contexte, des acteurs et de leurs missions, de l'articulation entre ceux-ci. Les échanges avec le public, dont les profils sont très variés, sont riches, constructifs et cordiaux malgré des avis parfois divergents.

Les missions principales des structures présentées sont :



- L'ONF est le gestionnaire incontournable de la forêt publique (domaniale ou communale), c'est lui qui réalise le Plan d'Aménagement Forestier à l'échelle de la commune pour un pas de temps de 15 à 20ans, et qui planifie l'ensemble de travaux - en régie, avec des entreprises ou avec des habitants (affouage).
- Les communes et l'union des Communes Forestière (URACOFOR) : les communes en tant que propriétaires du foncier, valide les orientations de l'ONF. Ces deux acteurs doivent travailler en étroite collaboration : l'ONF en tant qu'expert fait les propositions techniques que les communes valident. Les communes peuvent également choisir les filières de vente du bois, etc. Beaucoup d'entre elles se reposent entièrement sur les propositions de l'ONF par manque d'intérêt ou de compétence.

L'objet de l'URACOFOR est justement d'intéresser les communes à ce patrimoine et faire connaître leurs prérogatives. L'association propose des formations aux élus et coordonne des projets de filières économiques locales.

- Le SIVOM du Massif de la Serre s'est constitué afin de faciliter les transactions financières dans le cadre de projets intercommunaux : il gère annuellement l'entretien du chemin de la poste qui traverse la Serre du nord au sud, et porte occasionnellement des projets de création de dessertes forestière.
- Natura 2000, porté par le Grand Dole, a pour mission de concilier activités humaines avec la conservation des milieux, de la faune et de la flore considérés *d'intérêt communautaire* sur le périmètre défini. L'animateur travail notamment en collaboration avec l'ONF et les communes pour accompagner d'une part les activités courante et mettre en place d'autre part des *Contrat Natura 2000*.

Des échanges riches ont suivis ces présentations, notamment :

-Comment les habitants et élus d'une commune peuvent-ils prendre connaissance et participer aux choix de la gestion forestière ? Le plan d'aménagement forestier est consultable en mairie, la commune participe à son élaboration et ses révisions (tout les 15-20ans), il faut alors se rapprocher du Conseil Municipale, celui-ci est ouvert au public. Par ailleurs des visites en forêt peuvent être organisées ponctuellement avec l'agent ONF pour connaître ce qui s'y passe.

-Prise en compte des enjeux environnementaux dans les plans d'aménagements : L'ONF, lors des révisions de plan d'aménagement ne consulte pas systématiquement les animateurs Natura 2000, ou trop tard, ce qui complexifie la prise en compte de ces enjeux. En dehors d'un site Natura 2000, les agents ONF sont compétents pour cette expertise, mais celle-ci peut être complétée par des associations ou autres sur certaines thématiques très pointues (exemple de travail collaboratif avec le Conservatoire Botanique à Besançon à propos d'une espèce de mousse rare). Les DREAL ont également un rôle de veille pour signaler des enjeux écologiques connus.

-Est également soulevé les problèmes de « spécialisation » de la forêt : forêt de production / forêt d'ornement / forêt réservoir de biodiversité. L'ONF, comme certains gestionnaires privés sont visés par cette remarque. De manière générale, on tend de plus en plus à prendre en compte les différentes fonctions de la forêt, mais à des rythmes différents selon les territoires ! Dans cette même idée, les contrats Natura 2000 *Ilot de vieillissement* sont considérés par certains comme des réserves qui cautionnent la sylviculture intensive sur le reste du territoire, alors que d'autres y voit un moyen que nous donne l'Europe de sensibiliser les différents acteurs (décideurs, gestionnaires et grand public) aux enjeux de conserver des écosystèmes forestiers fonctionnels.

Par la suite, intervention de Julien Tomasini, expert forestier de Besançon, qui nous présente la vision multifonctionnelle de la forêt par ProSilva et les grands principes de la sylviculture ProSilva/AFI. Des questions éthiques et techniques sont abordées.

Le repas est livré sur place par un traiteur bio (La Bonne Idée – Montmirey-le-Château), l'occasion pour tout le monde de continuer les échanges avec ses voisins dans une ambiance conviviale.



L'après-midi est consacrée à une visite de terrain conduite par Michel Jacques de l'ONF et commentée par Julien Tomasini de ProSilva sur des parcelles forestières de Frasne-les-Meuilières et Offlanges. Ces parcelles, situées dans des contextes différents sont passées en traitement irrégulier depuis les dernières révisions du plan d'aménagement (~2 ans pour Frasne, plus de 10ans pour Offlanges). Elles sont donc en cours d'irrégularisation avec des stades différents. Cette volonté de passer en traitement irrégulier est à l'initiative de Michel Jacques, agent patrimoniale de ce triage depuis longtemps, qui a su gagner la confiance des communes et avoir l'aval de sa direction.